



Communiqué de presse,
Paris, le 7 décembre 2023

La CAPEB lance l'application GME 3 clics pour permettre aux artisans du bâtiment de « travailler ensemble » plus facilement

La CAPEB lance une application pour faciliter la création de groupements momentanés d'entreprises (GME). L'objectif n° 1 : permettre aux entreprises artisanales du bâtiment d'accéder à des marchés qui nécessitent l'intervention de plusieurs corps d'état ou celle de plusieurs entreprises d'un même métier. Un outil indispensable pour parvenir à massifier les travaux de rénovation énergétique.

« Nous avons lancé l'application GME 3 CLICS pour permettre aux entreprises artisanales du bâtiment d'unir leurs forces et de rester compétitives face à la concurrence des grands opérateurs qui investissent le marché de la rénovation, traditionnel marché de l'artisanat du bâtiment. Grâce à cette nouvelle approche, les artisans pourront connaître et se faire connaître des autres artisans, proposer de partager des chantiers et formaliser cette cotraitance par la signature électronique d'un contrat. Cet outil innovant a été conçu pour être évolutif, d'autres fonctionnalités arriveront très prochainement » explique **Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB**.

S'unir pour décrocher de nouveaux marchés

La massification des travaux de rénovation impose aux entreprises artisanales de nouveaux modes d'organisation, et notamment, de collaborer davantage afin d'accéder à des marchés plus globaux ou plus importants et de répondre aux attentes des clients, qui souhaitent un seul interlocuteur et un chantier coordonné.

Au nombre des solutions à la disposition des artisans, le groupement momentané d'entreprises est une option particulièrement intéressante. Les avantages de la cotraitance sont doubles : elle permet aux entreprises artisanales de gagner en productivité par la gestion intégrée des interfaces, mais aussi de proposer une réponse commune aux offres de travaux auxquelles elles n'auraient pu répondre seules.

Parallèlement, la CAPEB se mobilise en faveur d'une proposition de projet de loi visant à supprimer la solidarité conventionnelle en dessous de 100 000 euros HT, frein majeur au développement des GME.

Une application gratuite et sécurisée pour travailler ensemble

La CAPEB a développé et lancé l'application baptisée GME 3 CLICS afin de faciliter la création de groupements momentanés d'entreprises, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique mais également pour l'ensemble des marchés des entreprises artisanales du bâtiment. D'ores et déjà disponible sur smartphone, tablette ou ordinateur depuis le site dédié gme3clics.capeb.fr, et bientôt téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Google Play, l'outil GME 3 CLICS permet de signer rapidement un contrat de cotraitance, et ce de manière sécurisée.

Très concrètement, l'application offre trois grandes fonctionnalités :

- **une bourse de travaux** qui donne la possibilité de créer un projet de chantier à pousser vers des collègues via un formulaire de travaux intelligent dont les informations sont automatiquement saisies dans la convention de cotraitance et le marché privé de travaux ;
- **un annuaire des entreprises** se déclarant volontaires pour se constituer en GME (présentation de l'entreprise, son activité, son métier, ses coordonnées, site internet...);
- **un fil WhatsApp intégré** afin de faciliter les échanges entre entreprises à tout moment du projet (de la préparation à la réception des travaux) ;
- **un accès aux contrats** juridiques robotisés et sécurisés (convention de cotraitance et marché privé de travaux en cotraitance à signer avec le client).

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour).

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent dans le bâtiment :

621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés

518 599 salariés, soit 47 % des salariés

60 000 apprentis formés dans le bâtiment

Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

